



Procès verbal

Bureau Directeur téléphonique du 15 octobre 2010

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : BECCIA Evelyne, COSTANTINI Daniel.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, BANA Philippe, JACQUET Michel.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

Le Bureau Directeur adopte les PV des Bureaux Directeurs du 15 septembre et du 13 octobre.

Le Bureau Directeur souhaite la bienvenue à Michel JACQUET, nouveau Directeur Général de la FFHB, qui prend ses fonctions ce jour même.

Le Bureau Directeur confirme la tenue de l'Assemblée Générale les 15 et 16 avril 2011 à Reims. Alain KOUBI, Alain JOURDAN et Michel JACQUET effectueront une visite des sites de réunions et d'accueil le 12 novembre pour préparer l'organisation de cette Assemblée. Compte tenu des contraintes du calendrier 2012, l'Assemblée Générale aura lieu du 20 au 22 avril 2012.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration qui aura lieu le vendredi 22 octobre, évoquera la mise en place du fonctionnement fédéral après les départs et arrivées d'un certain nombre de membres du personnel et précisera les formes et les contenus proposés pour l'Assemblée Générale 2011.

Dans le calendrier fédéral, les réunions du Conseil d'Administration et du Comité Directeur auront lieu le vendredi à partir de 16 h et pourront, en fonction du nombre de dossiers, se terminer le samedi à 12 h maximum.

Suite à la demande de Michel PERSIAUX, Président du Jury d'Appel, d'une rallonge budgétaire pour sa commission compte tenu de l'accroissement significatif et imprévisible du nombre de dossiers à traiter, Alain KOUBI précise que cette demande doit être satisfaite car elle se justifie par la nécessité de traiter les dossiers en cours et par l'augmentation des ressources du fait de cette augmentation. Le Bureau Directeur émet un avis favorable à cette demande.

Les instances et les services de la FFHB se trouvent confrontés à l'application de la décision prise lors de l'Assemblée Générale 2010 ayant complété l'article 88 des règlements généraux pour prévoir : « *Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage des colles et résines non lavables à l'eau, le responsable de salle du club recevant doit mettre à la disposition de chaque équipe un flacon de colle ou résine dite "lavable à l'eau". Ces flacons, contenant le*

même produit, seront déposés à la table de marque. En cas de manquement, une sanction financière dont le montant est fixé dans le guide financier est infligée à l'équipe qui refuse d'utiliser la colle ou la résine « lavable à l'eau » fournie. » Or, aucun tarif d'amende n'a été présenté à l'Assemblée Générale d'avril dernier et donc ne figure dans le Guide financier 2010/2011. Le Bureau Directeur évoque des positions divergentes entre une sanction dissuasive et une sanction non dissuasive, il demande à la fois aux commissions concernées et aux services de préciser les modalités et les procédures à mettre en place pour que la réglementation puisse être appliquée. Le cas échéant, des dispositions complémentaires seront présentées à la prochaine Assemblée Générale fédérale.

Jacques BETTENFELD fait le point sur les contrats signés (d'une part, pour les contenus rédactionnels des sites Internet de la FFHB et des équipes de France et la Handline ; d'autre part, pour la HandTV) et le contrat non signé mais en cours d'exécution (pour le site Internet de la LFH) avec Décalage Média. A cet égard, le Bureau Directeur confirme son approbation pour le devis de la prestation relative au portail LFH et demande au service juridique de finaliser un contrat spécifique pour la saison 2010/2011. A l'issue de la saison en cours, une procédure de mise en concurrence sera organisée pour chacune de ces prestations, avec présentation à la commission d'appel d'offres.

La candidature de la France à la compétition méditerranéenne masculine de jeunes, prévue en février 2011 en PACA, a été présentée lors de la dernière réunion de Confédération Méditerranéenne. Cet évènement a été délégué à la Ligue de Provence qui avec l'aide des collectivités territoriales a accepté le principe de son organisation. Une prochaine réunion de la Confédération Méditerranéenne le 12 novembre validera cette candidature.

Suite à la réunion de travail qui s'est déroulée à Montpellier le 22 juin 2010 avec l'Agence Pour l'Education par Le Sport, le Bureau Directeur, sur proposition de Joël DELPLANQUE et en accord avec Jean-Philippe ACENSI, délégué général de l'APELS, décide la tenue d'une réunion pour mettre en place un programme d'actions dans le cadre des projets en ZUS.

Les finales des Coupes de France 2011 auront lieu à Bercy le samedi 21 mai 2011. Une soirée commune est envisagée avec la LNH pour fêter les trophées du handball 2010-2011.

Une lettre accord France Télévision / FFHB sera mise en place match par match pour la diffusion de 3 à 4 rencontres de la LFH. Alexis MANOUVRIER est chargé de suivre ce dossier.

Philippe BANA présente les calendriers internationaux 2011-2012 avec le début des JO de Londres le 25 juillet 2012 et des tournois préolympiques prévus en masculin du 6 au 8 avril 2012 et pour les féminines du 25 au 27 mai 2012. Il évoque ensuite les congés des joueurs et les assurances des internationaux dans les différents cadres d'évolution. Le Bureau Directeur souhaite une modification du cahier des charges des rencontres internationales, suite aux précisions demandées par certains courriers récents, dans le sens d'une prise en charge plus collective des rencontres sur le territoire national mais avec des responsabilités bien précises pour chacun.

Il est rappelé que l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne a autorisé, sur proposition conjointe de la FFHB et de la LNH, l'organisation de paris en ligne uniquement sur les rencontres de championnats de LNH, de Handball ProD2 et de LFH, ainsi que sur les rencontres de la Coupe de la Ligue masculine et féminine, sur les rencontres des Coupes de

France nationales à partir des 1/16^{èmes} de finale et sur les rencontres officielles des équipes de France. A ce jour, les opérateurs FDJ et Electraworks ont signé le cahier des charges et sont donc autorisés à proposer des paris en ligne sur ces compétitions.

La FFHB et la CAHB (Confédération Africaine de Handball) projettent de signer un accord cadre pour la fin de l'Olympiade pour une aide au niveau de l'Education, la Formation des cadres et des arbitres.

Joël DELPLANQUE précise que la candidature de la France pour le Mondial 2015, dont le dossier doit être finalisé, sera auditionnée le 11 décembre 2010 à Bâle.

Les finalités de la Coupe de la Ligue féminine, qui seront organisées en Bretagne du 28 au 30 décembre 2010, ont vu leur affiche officielle dévoilée par le Comité Local d'Organisation, les objectifs en termes de spectateurs ont été présentés et Sport+ a confirmé la diffusion de la finale sur son antenne. Cette compétition sera l'aboutissement d'une campagne sur le handball féminin en novembre et décembre à travers les rencontres de l'Equipe de France dont le TIPIFF, les championnats d'Europe et le retour de l'équipe de France de cette compétition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 h 45.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire Général